



## Le coût des catastrophes climatiques

Mémo N°117

La présidente de France Assureurs (La Fédération Française de l'assurance) a révélé il y a peu que les catastrophes climatiques avait couté en 2022 10 milliards d'euros, un chiffre bien plus élevé que sur la période 2017-2021, et un record depuis 1999. Il se répartit grosso-modo de la façon suivante :

- 6,4 milliards d'euros pour les épisodes de grêle et les tempêtes ;
- 2,4 milliards d'euros pour les conséquences de la sécheresse, en particulier les dommages fait aux bâtiments.
- 1,2 milliards pour les sinistres constatés sur les récoltes, les inondations et les feux de forêt.

Avec l'accélération du réchauffement climatique, les assureurs prévoient même que ces dépenses atteignent 140 milliards d'euros cumulés sur les trente prochaines années.

Ce mémo est l'occasion de faire le point sur les conséquences concrètes du réchauffement climatique, mais aussi et surtout de montrer qu'elles sont indissociables de mauvais choix politiques successifs, dans lesquels la majorité présidentielle continue de s'inscrire.

### Le coût de l'inaction et du manque d'adaptation

L'augmentation et l'intensification des épisodes climatiques exceptionnels (gel, tempête, sécheresse, etc.) résulte directement de l'inaction de nos gouvernements depuis plus de 20 ans ; le problème n'ayant jamais vraiment été traité avec sérieux et avec des fonds suffisants. Les moyens n'ont jamais réellement été mis à la hauteur des enjeux, et nous en payons aujourd'hui le prix, y compris au niveau financier.

En effet, nous n'en sommes plus à éviter le réchauffement climatique mais à essayer de le contenir. Ainsi, la question de l'adaptabilité aux catastrophes est cruciale, car elles vont de toute façon avoir lieu. Résumée simplement, la question est alors : est-ce que l'on se prépare et que l'on se donne les moyens pour cela, afin d'atténuer au mieux le choc, ou est-ce qu'on laisse faire, en pariant sur le fait que « cela n'arrivera qu'aux autres » ?

### L'inaction, aussi une affaire de patrons

L'inaction face aux crises environnementales n'est évidemment pas que l'apanage du gouvernement. Les entreprises, et en particulier les plus grosses, ne sont pas très motivées pour modifier leurs moyens de production et réduire leurs impacts environnementaux. Si on peut citer quelques actions ponctuelles visant par exemple à améliorer la performance énergétique d'une usine, il s'agit le plus souvent de petites actions s'apparentant à du greenwashing, afin de se donner un bon coup de peinture verte et de satisfaire à certaines normes très discutables comme l'ISO 140001 ou la sacro-sainte RSE.

D'une manière générale, les investissements nécessaires à l'amélioration des performances énergétiques ou environnementales des entreprises ne sont pas réalisés car trop peu rentables.

Notons par ailleurs ces investissements sont généralement fortement subventionnés par l'argent public via divers mécanismes, comme les C2E (Certificats d'Économie d'Énergie).

Ainsi, le retard est abyssal dans la rénovation thermique des bâtiments tertiaires, qui actuellement représente 7% des émissions de GES territoriales, tout comme dans la modernisation des outils de production, l'industrie représentant quant à elle 19% des émissions de GES, d'après le dernier rapport du Haut-Conseil pour le Climat. Inutile de rappeler que dans le même temps, les dividendes des groupes du CAC 40 ont explosé. A chacun ses priorités...

## Les services publics, parents pauvres et premiers remparts aux catastrophes climatiques

La réponse à ces catastrophes passe en grande partie par des services publics ayant les moyens d'assurer leurs missions. Instinctivement, on peut évidemment penser aux incendies dévastateurs de cet été, dont l'exemple est particulièrement parlant. En effet, les nombreux manques de moyens ont été [pointés en particulier par la CGT](#), de l'ONF aux sapeurs-pompiers, en passant par le ministère de l'Agriculture et Météo-France. Le résultat dévastateur est celui que l'on sait, c'est-à-dire plus de 71.000 hectares de forêt réduits en cendres et plus de 40 000 personnes évacuées, provoquant des centaines de millions d'euros de dégâts... donc de dépenses<sup>1</sup>. Au final, l'État pousse à l'économie et à la rentabilité de services publics, mais le retour de flammes est finalement beaucoup plus couteux que les économies réalisées !

Ainsi, pour résister aux catastrophes climatiques futures, il est primordial d'avoir des services publics préparés et ayant les moyens de leur mission, que ce soit dans les transports, l'énergie, mais aussi dans les services de l'État en charge de l'aménagement du territoire. Un très bon exemple de cela est la catastrophe de la Vallée de la Roya, en octobre 2020, où les services de secours, mais également Enedis, la SNCF, et bien d'autres entités, se sont mobilisés 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour venir en aide aux habitant.e.s sinistré.e.s et coupé.e.s du monde, l'inondation ayant emportée routes, lignes électriques et télécom et conduites d'eau potable.

## Le véritable coût n'est pas financier

Si ce chiffre de 10 milliards d'euros, soit plus que le budget annuel de la justice est certes impressionnant (d'autant qu'il est amené à s'aggraver), il ne faut pas qu'il occulte la réalité qu'il y a derrière et les impacts concrets sur notre vie de tous les jours. Ainsi, les dommages fait aux cultures par le gel ou la grêle, se traduisent, par exemple dans l'arboriculture fruitière, par la perte d'une grosse partie (quand ce n'est pas la majorité) de la récolte, et donc beaucoup moins de fruits disponibles à la consommation.

De la même manière, les fortes chaleurs et la sécheresse ont un impact bien concret sur les cultures, et là aussi la conséquence est directe sur la disponibilité et le prix des aliments. Ainsi, 2022 aura été la pire année depuis 27 ans en termes de récolte de pommes de terre de conservation, aliment populaire par excellence, avec [une chute de la production de plus de 12%](#). Sur un autre plan, les

---

<sup>1</sup> Cette thématique des feux de forêts fera d'ailleurs l'objet d'une future publication confédérale

fourrages et prairies servant à nourrir le bétail ont eux aussi connu une baisse drastique de production. Et ces constats se reportent sur énormément d'aliments, comme le maïs.

La récolte 2023 risque d'être tout aussi compliquée ; le niveau des nappes phréatiques étant encore [dangereusement bas](#) après une année de sécheresse record. Cela est d'autant plus vrai qu'il n'est pas du tout certain qu'elles aient retrouvé un niveau convenable d'ici cet été, avec une forte probabilité de restriction voire de coupure pendant une grande partie de l'année, en fonction des conditions météorologiques.

Ces quelques chiffres montrent l'impact concret du réchauffement climatique sur notre souveraineté alimentaire et la nécessité absolue d'adaptation de notre système agricole, que l'on a également vu perturbé par des crises extérieures comme la guerre en Ukraine et les pénuries de moutarde et d'huile.

En conclusion, ce que montrent ces différents chiffres, c'est que les années d'inactions sur le problème climatique et plus généralement de l'environnement commencent à peser sérieusement sur le plan financier, mais plus fondamentalement sur nos ressources naturelles et agricoles. Il est donc plus que nécessaire de changer de direction de toute urgence, pour limiter la destruction de l'environnement et se préparer aux futures crises.

Montreuil, le 31 janvier 2023